

député de Saint-Hyacinthe (M. Ricard), blâment le gouvernement d'augmenter les taux. Ils blâmaient également le gouvernement lors de la grève des postiers. Les conservateurs passaient des jours entiers à poser des questions à l'honorable ministre des Postes—qui n'était pas le ministre actuel—au sujet du règlement de la grève, alors que les postiers demandaient des augmentations de salaires assez considérables. Les conservateurs disaient: Réglez la grève, accordez des augmentations de salaires. Les conservateurs savaient, à ce moment-là, que les augmentations de salaires nous conduiraient inévitablement au bill C-116 que nous étudions aujourd'hui.

• (9.50 p.m.)

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Je voudrais que l'honorable député de Témiscamingue nous dise quand et quels membres du parti conservateur ont incité le gouvernement à accorder des augmentations aux postiers? Ce n'est pas ce que nous avons dit. Nous avons dit au gouvernement qu'il lui fallait intervenir et régler la grève des postiers le plus tôt possible, pour le plus grand bien de la population. Il n'a pas été question de salaires. Nous avons dit qu'il fallait que le gouvernement établisse une politique salariale.

Lorsque le député de Témiscamingue nous dit que tous les conservateurs...

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Charlevoix est en grande forme ce soir. C'est exactement ce que j'ai dit tantôt. Les conservateurs harcelaient le gouvernement de questions pour régler la grève le plus rapidement possible, et la seule façon de la régler était d'accorder des augmentations de salaires. L'honorable député de Charlevoix est au courant de cela. Cependant, je voudrais savoir pourquoi, alors que les conservateurs étaient au pouvoir, ils n'ont pas réglé la question des Postes? Et quel fut le traitement fait aux postiers canadiens?

Les conservateurs ont été au pouvoir de 1957 à 1962, soit cinq ans, et nous avons subi des grèves de postiers à cette époque-là aussi. Un malaise régnait chez les employés des Postes à travers le Canada...

L'hon. M. Lambert: Pas de grève.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, pas de grève! Il y eut une grève dès la fin du mandat des conservateurs et, à ce moment-là, il existait déjà un malaise chez les postiers. Qu'est-ce que les conservateurs ont proposé

[M. Caouette.]

au gouvernement pour régler le dernier conflit? Absolument rien. Mais aujourd'hui, ils sont prêts à dire: Nous sommes contre les augmentations.

Il est clair que les augmentations de salaires de ce moment-là sont comprises dans le coût actuel des postes; cela, nous le savons, et le ministre a raison, à ce sujet. Cela ne veut pas dire, cependant, que l'ensemble de la population est en mesure d'absorber plus de taxes qu'elle ne le fait dans le moment, et c'est pour cela que nous préconisons toujours d'équilibrer un budget non pas selon les taxes que nous percevons, mais selon la quantité de denrées diverses que nous pouvons produire au Canada, selon la quantité de services que nous pouvons assurer et grâce à des crédits nouveaux. Le ministre des Postes n'envisage pas cette possibilité; il nous l'a d'ailleurs dit cet après-midi: Le seul moyen que nous avons d'augmenter les revenus c'est d'aller chercher les impôts dans les poches des contribuables. C'est le seul moyen que nous avons de nous administrer, le seul moyen que nous avons d'augmenter les salaires des employés du ministère des Postes.

Monsieur l'Orateur, nous ne pouvons accepter cette réponse d'un ministre responsable d'un gouvernement fédéral, qui se dit souverain. Un gouvernement souverain ne va pas ramper à plat ventre devant ceux qui «contrôlent» le sang économique d'une nation. Quand on est souverain, on réussit à «contrôler» son propre sang économique, et c'est ce que les créditistes réclament. Nous ne sommes pas surpris de ces protestations des journaux canadiens, des journaux du Québec. Nous ne sommes pas surpris de voir les libéraux soudés à leurs sièges, nous ne sommes pas surpris...

M. Cyr: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Caouette: Certainement.

M. Cyr: Est-ce qu'il défend le propriétaire du journal *Vers Demain* aussi?

M. Caouette: La question de l'honorable député prouve hors de tout doute, monsieur l'Orateur, le degré d'intelligence qu'il possède entre les deux oreilles. Ce n'est pas tellement grave. Si le député avait lu *Vers Demain*, peut-être serait-il plus subtil en posant ses questions.

Monsieur l'Orateur, je vois que le journal *Vers Demain* n'est même pas publié dans ma circonscription. Au fait, il l'est dans une belle circonscription libérale où la sainte Vierge devait apparaître récemment, soit à Saint-Bruno. Et c'est probablement parce que le comté est trop libéral qu'elle n'est pas apparue. (Rires)